

Image not found or type unknown



probleme de droit de garde et d'hebergement le week end et les va

Par **steph36**, le **28/08/2012** à **10:29**

bonjour

je voudrais savoir a qu'elle age ma fille peut decider de refuser d'aller en week end ou en vacances chez son pere.

j'ai une ordonnance du juge qui stipule que son pere a un droit de garde et d'hebergement un week end sur deux et la moitiees des vacances scolaires.

ma fille n'a pas toujours envie d'y aller.

j'ai entendu dire qu'a partir de 11ans les enfants peuvent decider est ce vrai?

merci de me repondre

cordialement